

Lannion-Trégor Communauté

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER AU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) DU TRÉGOR

Par arrêté n°2024/0003 du 22 janvier 2024, le président de Lannion-Trégor Communauté a prescrit la modification simplifiée n° 1 du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Trégor. Cette procédure a pour objectif de traduire les objectifs régionaux du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la région Bretagne. en matière de lutte contre l'artificialisation des sols conformément à l'article 194, IV, 5° de la loi n°2021-1104 dite "Climat et résilience" adoptée le 22 août 2021.

Le dossier présentant le projet de modification simplifiée n°1 du SCoT du Trégor, l'avis de l'Autorité Environnementale, le bilan de la concertation et les avis émis par les personnes publiques associées sera mis à disposition du public :

du lundi 17 mars à 9h00 au jeudi 17 avril 2025 à 17h00
dans les 7 sites suivants aux jours et heures habituels d'ouverture au public
ainsi que sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté
à l'adresse www.lannion-tregor.com.

- Siège de Lannion Trégor Communauté situé 1 rue Monge à Lannion (accueil public rue Chappe – bât. A)
- Maison de Services au public de Plestin-Les-Grèves, située 2 place d'Auvelais à Plestin-Les-Grèves
- Maison de Services au public de Plouaret, située 4 rue Louis Prigent à Plouaret
- Maison de Services au public de Cavan, située 2 rue Maurice Denis à Cavan
- Maison de Services au public de Tréguier, située 12 rue Lamennais à Tréguier
- Maison communautaire de Pleudaniel, située à Kerantour à Pleudaniel
- Mairie de Perros-Guirec, située Place de l'Hôtel de Ville à Perros-Guirec.

Le public pourra adresser à M. Le Président de Lannion-Trégor Communauté ses remarques et observations dès la mise à disposition du dossier, par différents moyens de communication cités ci-dessous :

- par courrier électronique à l'adresse scot@lannion-tregor.com
- par courrier postal à l'adresse suivante : 1 rue Monge, CS 10761 - 22 307 Lannion cedex
- par une contribution écrite sur les registres disponibles tout au long de la procédure dans les 7 sites évoqués plus haut.

Ce présent avis fait l'objet d'un affichage au siège de Lannion-Trégor Communauté et dans les Maisons de Services au public de Cavan, Plouaret, Plestin-les-Grèves et Tréguier ainsi que dans la Maison communautaire de Pleudaniel et dans la mairie de Perros-Guirec ainsi que sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté.

Au terme de cette mise à disposition, le Président de Lannion-Trégor Communauté ou son représentant en présentera le bilan au conseil communautaire qui en délibérera et approuvera la modification simplifiée, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis émis par l'autorité environnementale, les personnes publiques associées et des observations formulées par le public lors de la mise à disposition.